



LE BULLETIN CATHOLIQUE

DU DIOCÈSE DE MONTAUBAN

Abonnement : ordinaire : 8 F.; — de soutien : 10 F.
au Secrétariat de l'Evêché de Montauban

— C. C. P. Toulouse 467.30 —

Direction : M. le Ch. Roumagnac, Evêché - Montauban (T.-et-G.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES.

LETTRE DE ROME.

ROME, 2 Octobre 1964.

Voilà trois semaines que je suis à Rome. Avec une soixantaine d'Evêques, j'ai utilisé cette fois pour venir la *Caravelle* qui réunit bien des avantages : prix modique avec un billet collectif, rapidité et beauté du voyage.

S'il faut vous parler une fois de moi : je loge à Saint-Louis des Français, je vais bien, faisant face à la fatigue, malgré un temps très lourd, d'une chaleur humide.

Mais vous voulez des nouvelles du Concile. Des nouvelles ? Entendons-nous. Vous n'attendez pas une chronique. Vous la trouverez ailleurs, régulière et toute fraîche. Vous voulez plutôt quelques impressions personnelles, vous désirez un lien avec votre Evêque. C'est ce que vous apporteront mes Lettres, une lettre écrite à chacun d'entre vous.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Le 14 Septembre, il y avait à Saint-Pierre une atmosphère de rentrée. Chacun se situe à nouveau. Du regard il reprend possession d'un cadre déjà habituel; il cherche des physionomies connues et échange au passage quelques mots avec les uns ou les autres.

Une fois de plus, j'admire Saint-Pierre, celui des architectes et celui des décorateurs. Les Romains ont vraiment l'art du décor. Les vastes tribunes, les magnifiques tentures auraient pu rompre l'harmonie de l'édifice. Elles se marient avec lui et en quelque sorte le mettent en valeur.

Je cherche ma place. D 255, sous saint Ignace, comme l'an dernier. J'ai avancé d'un rang au bénéfice de la date de sacre vers la limite des Evêques. Allons, c'est une leçon.

Je regarde mes voisins. Ceux-ci étaient déjà là l'an dernier. Ceux-là sont le fruit d'un placement nouveau. Un Evêque de l'Uruguay, un autre des Indes, et par-delà l'ailée qui me sépare de la travée des Archevêques, des Archevêques noirs au jaunes qui parlent français.

Mais le Pape arrive avec les 24 concélébrants : Cardinaux, Evêques, Abbés, des blancs, des noirs, des jaunes; et la célébration commence. Je me sens impuissant à la décrire, plus encore à la commenter au fil de la plume. C'est l'acte le plus haut de notre liturgie, l'expression de l'unité du Sacerdoce dans le Christ Jésus. Le Concile l'a décidé l'an dernier, c'est pour nous sa première réalisation. Quel chemin parcouru depuis ce 25 Janvier 1959 où Jean XXIII annonça sa volonté de convoquer le Concile.

TRAVAIL CONCILIAIRE.

Dès le Mardi 15 Septembre nous reprenons les Congrégations Générales. C'est aujourd'hui la 80^e. J'avoue être un peu déconcerté par la mise en train du travail de cette année. Sans doute, plusieurs d'entre vous l'ont été également à la lecture des journaux. C'est que, sans entrée en matière, la Session fait exactement suite à celle de 1963. Les travaux sont repris au point où ils avaient été interrompus. Les Schémas étudiés, discutés l'an dernier seront cette année soumis seulement au vote des Pères. Ils ont été dans l'intervalle des Sessions travaillés par les Commissions, revus, modifiés selon les interventions orales ou écrites des Pères l'an dernier. Ainsi corrigés, ils seront soumis au vote des Pères pour être acceptés, refusés, ou repris encore pour une dernière révision. Différemment, les Schémas qui n'ont pas été présentés au Concile seront soumis à la discussion publique en Congrégation Générale, puis soumis à révision et au vote.

Le travail conciliaire se poursuit ainsi comme sur deux ou même trois registres : les Congrégations Générales, les Commissions conciliaires et même les réunions particulières d'études nationales ou internationales. Il n'est pas rapide. Il est sérieux et prudent.

LA COLLÉGIALITÉ.

La Session s'est ouverte sur le vote de plusieurs chapitres du Schéma de l'Eglise. Le grand événement de

cette quinzaine est le vote à une très forte majorité du chapitre 3 de ce Schéma qui traite des Evêques.

Trois fois l'Assemblée se sera prononcée sur ce sujet: le 30 Octobre 1963 pour un vote de principe, au cours de ces deux dernières semaines par le vote successif en 29 scrutins des articles du chapitre et, finalement, le 30 Septembre, par le vote de l'ensemble. Pendant cette période, nos Congrégations ont été coupées de votes successifs, 6 et même 8 au cours de la même Congrégation.

Ainsi s'achève une longue et studieuse méditation de l'Eglise sur la pensée du Seigneur à son sujet. Il apparaît désormais à la conscience des Evêques que, comme les Apôtres l'étaient à Pierre, l'ensemble de l'Episcopat, de par la volonté du Christ, doit être associé davantage au Souverain Pontife dans le gouvernement de l'Eglise universelle. Vécue au cours des siècles de façon différente, cette collégialité doit être aujourd'hui plus nettement affirmée et réalisée dans des structures nouvelles.

Il reste bien entendu un dernier vote définitif avec le Souverain Pontife et, par lui-même, la promulgation du Schéma doctrinal.

LA FONCTION PASTORALE DES EVÊQUES.

Bien qu'elle ne soit jamais totalement absente dans tout ce qui touche à l'Eglise universelle, j'ai retrouvé plus particulièrement notre vie diocésaine lorsque nous avons abordé l'étude du Schéma sur les fonctions de l'Evêque. C'était sur le plan pastoral l'application de la doctrine proclamée par le Concile sur l'Evêque.

Quelle est la tâche de l'Evêque, comment doit-elle s'adapter aux modifications intervenues dans la vie de l'Eglise et du monde, à la collégialité notamment ?

Pendant trois Congrégations Générales, avec une lucidité et une loyauté très émouvante, les Evêques se sont livrés à un vaste examen de leurs attitudes, de leurs méthodes d'enseignement, de leurs relations avec le clergé, de leur collaboration avec les Religieux et les laïcs.

L'attitude personnelle de l'Evêque, faite de simplicité et de pauvreté, portant témoignage visible de la présence invisible du Christ dans l'Eglise locale;

son souci et ses méthodes d'enseignement à l'occasion des événements apportant à l'attente consciente ou inconsciente des hommes une réponse claire, simple, adaptée à la sensibilité de l'opinion;

sa collaboration avec les prêtres pour l'élaboration de la pastorale du diocèse.

Ce dernier point, qui a fait longuement l'objet d'échanges entre Evêques de diverses nationalités, a été traité dans son intervention par Mgr l'Evêque de Coutances à qui j'emprunte les lignes suivantes :

STRUCTURES DIOCÉSAINES.

Ce que de nombreux prêtres désirent aujourd'hui, c'est que leurs rapports avec l'Evêque se déroulent dans un climat de confiance mutuelle. Ils aspirent à pouvoir exprimer en toute franchise leurs espérances et leurs difficultés, à faire part de leurs expériences, à proposer autant que possible des solutions concrètes, à prendre certaines initiatives.

Or une telle action concertée au sein du presbyterium suppose, à tous les échelons du diocèse, des structures permanentes de dialogue où l'Evêque soit présent, directement ou indirectement. Le dialogue dont il s'agit est le dialogue proprement pastoral au service du bien commun du diocèse; il ne se réduit pas au contact individuel et occasionnel entre l'Evêque et ses prêtres, mais il prend corps avant tout dans un « travail de groupe ».

Dans une société mouvante et socialisée comme la nôtre, faute de véritables structures permanentes, le dialogue pastoral n'existe pas... ou bien c'est un dialogue de sourds. Avec une très grande générosité mutuelle, l'Evêque et ses prêtres risquent de marcher sur des voies parallèles qui, comme on le sait, ne se rencontrent qu'à l'infini, ce qui du point de vue pastoral, est vraiment beaucoup trop tard.

Au contraire, lorsque s'établissent un vrai dialogue et de vraies collaborations dans les divers secteurs apostoliques, les incompréhensions finissent par s'estomper, une pensée commune s'établit peu à peu sur les points essentiels à l'évangélisation et le royaume de Dieu est en marche.

Il faut ajouter que les meilleures structures seraient bien incapables par elles-mêmes d'atteindre un tel résultat : une vraie coopération entre Evêques et prêtres requiert dans le cœur des uns et des autres l'esprit de foi qui éclaire tout, la vie d'oraison qui féconde tout, la charité divine qui vivifie tout.

Alors, mais alors seulement, peut se réaliser sous l'action merveilleuse de l'Esprit-Saint cette alliance parfaite dont parle notre texte : « De la volonté des prêtres

avec la volonté de l'Evêque qui rendra leur action profondément féconde. »

Le Concile du Vatican vient de restaurer l'antique rite de la concélébration par lequel se manifeste d'une façon si heureuse l'unité du Sacerdoce du Christ dans la dispensation des mystères de Dieu. Ce qui s'est fait dans la liturgie doit maintenant se faire dans la vie.

J'ai cité ce texte parce qu'il me paraît répondre aux désirs d'un certain nombre d'entre vous et à la ligne pastorale dans laquelle nous sommes engagés. S'il nous fait sentir qu'une distance grande encore nous sépare du mode parfait de collaboration entre Evêque et Prêtres que nous désirons également, qu'il soit un encouragement à en poursuivre la recherche et la réalisation.

Les fonctions de l'Evêque proposent comme une structure diocésaine un Conseil de Pastorale dans lesquelles s'établit un dialogue constant entre l'Evêque, les prêtres, les religieuses et les laïcs. Ici encore, nous nous sentons dans la voie.

Je renouvelle à chacun mon invitation au rendez-vous de prières chaque soir dans la récitation du chapelet, une dizaine ou simplement un Je vous salue.